

Le jour de grace mil sept cent soixante et quatorze le  
 sept de Jours, apres la publication des trois bant.  
 tant dans la paroisse de Salmy que dans celle de  
 Dommartin, la planchette et la ceremonie des fune  
 faite sans quil soit parvenu a ma connoissance aucune  
 opposition ni empochement je sous signe pastre  
 et cure du dit Salmy en leglise, interrogez Piere

Charpentier fils de Joachim Charpentier et de  
Jeanne Boudon ses père et mère de la paroisse  
de dommartin la Blanchette d'une part et Marie  
Louise Petit fille de Jean Petit et de Claudine Colard  
ses père et mère de celle de Halmy d'autre part, et leur  
consentement mutuel pas moi présent les ai solennellement  
conjoints en mariage - par paroles de présent exposées  
de Joachim Charpentier père de l'épouse de Jean Charpentier  
son fils de Charles Charpentier son oncle de Jean  
Charpentier son cousin germain en présence au lieu  
de Jean Petit père de l'épouse de Charles Petit son frère  
de Bressé Petit son oncle de Jean Baptiste Petit  
oncle son oncle et de plusieurs autres parents et  
amis qui ont signé avec les conjoints puis en dit la  
messe des époux et a icelle donné la benediction  
nuptiale suivant l'usage de notre mère St.  
Eglise - M L Petit Pierre Charpentier

Jean Charpentier Charpentier J. Petit  
M. Charpentier Jean Boudon  
O Petit Pierre Petit Perchat